

Dévoilement du rapport annuel 2011-2012 de la CSSMI

La CSSMI se classe parmi les meilleures commissions scolaires quant à la réussite et la persévérance des élèves!

Saint-Eustache, le mercredi 27 février 2013 – C'est hier que s'est tenu au Centre de formation des Nouvelles-Technologies le dévoilement officiel du rapport annuel 2011-2012 de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI). La présidente de la CSSMI, madame Paule Fortier, a présenté les dernières données de la Convention de partenariat qui font état des bons résultats des élèves. Entourée des membres du conseil des commissaires et de la Direction générale, elle a également souligné les réussites et les réalisations de l'année 2011-2012 qui font, sans aucun doute, le portrait d'une année de développements riche en réussites.

Les résultats du rapport annuel 2011-2012 : un travail quotidien

Parmi les résultats de la Convention de partenariat de la CSSMI, le plus évocateur est le taux de sortie sans diplôme ni qualification, communément appelé le taux de décrochage, qui poursuit sa baisse avec un taux provisoire de **13,3 %**, alors que la moyenne des commissions scolaires a un taux provisoire de **21.2 %**. Aussi, le taux de diplomation et de qualification chez les jeunes de moins de 20 ans continue de progresser avec un taux de **71,9 %**, ce qui représente une augmentation de près de **10 %** depuis 2008-2009. Les décisions

que le conseil des commissaires a prises portent fruits. L'excellence de ces résultats en témoigne. C'est avec le défi constant d'amener les jeunes à persévérer, à se qualifier et à terminer leurs études avec un diplôme ou une qualification, que l'ensemble des employés de la Commission scolaire se mobilise chaque jour. Jean-François Lachance, directeur général de la CSSMI, est enthousiaste des dernières données et remercie son personnel pour son dévouement quotidien.



À l'arrière, de gauche à droite : Paule Fortier, présidente, CSSMI; Sylvie Robberts, présidente, Comité de parents de la CSSMI; Johanne Beaulieu, vice-présidente, CSSMI; Pierre Bertrand, président, Commission d'étude éducative de la CSSMI; Anne-Lise Grave, directrice, DSFGJ, CSSMI; Josée Bastien, présidente, Comité consultatif de transport de la CSSMI; Guylaine Richer, présidente, Comité exécutif de la CSSMI; Renée-Claude Dea, directrice, École du Trait-d'Union; Michel Arcand, président, Commission d'étude administrative de la CSSMI, Jean-François Lachance, directeur général, CSSMI.

À l'avant, de gauche à droite : Anthony Cousineau, Emryk Barbeau, Kevyn Bowen-David, Virginie Aubé-Venne, Anaïs Villeneuve, Romy Desrosiers, élèves.

...2

« Ces résultats sont une preuve concrète qu'à la Commission scolaire, chacun joue un rôle dans la réussite de nos 40 000 élèves. C'est un travail d'équipe dont nous pouvons tous être fiers! », souligne monsieur Lachance.

Réussites et réalisations pour 2011-2012

Parmi les grands dossiers de la dernière année, notons que les membres du conseil des commissaires ont mis beaucoup d'efforts dans l'adoption d'un budget équilibré, et ce, malgré des compressions budgétaires sans précédent. Ils ont dû être créatifs et imaginatifs afin de trouver des solutions qui ont permis de minimiser les impacts sur les établissements tout en maintenant les services à l'élève et les emplois. Il faut dire que la CSSMI continue de s'illustrer, depuis plusieurs années, parmi les commissions scolaires dont le coût d'administration est le plus bas, soit seulement 4,1 % de son budget. Soulignons également qu'en 2011-2012, un montant total de 14,5 millions de dollars a été investi dans les bâtiments de la Commission scolaire. Un autre grand dossier a été le lancement des travaux pour deux nouvelles écoles primaires qui ouvriront leurs portes en septembre 2013, l'une à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et l'autre à Terrebonne.

Pour tout renseignement concernant le rapport annuel 2011-2012 ou pour en obtenir une copie, consultez le site Internet www.cssmi.qc.ca ou communiquez au 450 974-7000 poste 0.

Quelques mots sur la CSSMI

La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) est la 4^e commission scolaire en importance au Québec et est le plus important employeur de la région des Laurentides. Elle scolarise environ 40 000 élèves, jeunes et adultes, répartis dans 54 écoles primaires, 13 écoles secondaires, deux centres de formation générale adulte et quatre centres de formation professionnelle. Grâce à l'excellent travail du personnel dans ses établissements et dans ses huit services administratifs, des projets scolaires variés sont développés et accessibles aux élèves, répondant ainsi à un grand nombre de besoins. La CSSMI offre un milieu de vie où règnent l'engagement, la coopération et le respect. Les excellents résultats obtenus depuis plusieurs années quant à la réussite et la persévérance des élèves démontrent que le slogan « L'élève en tête » inspire les actions au quotidien des quelque 7 500 employés.

- 30 -

Information :

Marie-Andrée Gagnon, coordonnatrice aux communications,
450 974-7000, poste 2121